



**Démocratie et citoyenneté  
pour tous et toutes :  
un objectif à atteindre**

Fiche d'animation  
Pour la session  
d'animation  
du

Centre de documentation  
sur l'éducation des adultes et la  
condition féminine  
Février 1999

## Présentation

Cette activité a été préparée en complément des sessions d'animation 1998-1999 offerte par le CDEACF et portant sur les droits humains, la citoyenneté et la démocratie. Elle a été conçue pour explorer le thème des droits de l'homme avec des adultes placés en contexte de formation. Au départ, l'activité a été structurée en fonction des personnes peu à l'aise avec l'écrit, en privilégiant l'image et l'expérience concrète. On vous suggère également des variantes possibles et d'autres exploitations à la fin du texte. Vous pouvez donc faire intégralement l'activité proposée ou la considérer comme un canevas que vous pourrez adapter selon les intérêts et les caractéristiques des adultes avec qui vous travaillez. En fait il s'agit d'opter pour la souplesse, de respecter tant le rythme des adultes apprenants, que vos désirs et besoins de formatrice<sup>1</sup>. En guise de préparation, nous vous suggérons fortement de lire le document d'accompagnement de la présente session d'animation qui vous renseignera davantage sur le thème.

Quand il est question des droits de l'homme, la plupart des gens réfèrent spontanément à certains pays qui n'ont pas instauré la démocratie et qui connaissent des violations flagrantes en matière des droits de l'homme : torture de prisonniers, meurtres et emprisonnements d'opposants, journaux menacés de fermeture, exploitation du travail des enfants, etc. Pourtant, il existe aussi en pays «démocratiques» des situations qui illustrent que tous ne sont pas égaux en matière de droits. Comme au Québec, par exemple. Qu'on pense à la pauvreté et au chômage qui ne cessent d'augmenter, aux diminutions dans les versements d'allocation de la sécurité du revenu, aux manifestations réprimées par la police... Ces situations engendrent une perte de dignité et un non-respect des droits fondamentaux. Et cela, on en parle moins. Nous avons choisi par conséquent de vous proposer une activité qui s'inspire d'exemples d'ici en matière de droits humains, ce qui devrait avoir pour effet d'aviver l'intérêt des participants. Rien n'empêche par la suite d'ajouter des exemples venus d'ailleurs ; au contraire !

---

<sup>1</sup> Comme le travail de formation en éducation des adultes est principalement fait par des femmes, nous choisissons de renverser la «règle» de grammaire et d'opter pour le féminin...

Par ailleurs, certaines personnes avancent que la citoyenneté est devenue un thème «à la mode» dans l'intervention sociale. Et, curieusement, ce sont surtout les adultes les plus pauvres et les plus démunis qu'on invite à réfléchir sur les rôles et responsabilités du citoyen actif, responsable et engagé<sup>2</sup>. Pourtant, ces personnes, de par leurs conditions de vie, sont souvent celles qui ont le moins les moyens de se faire entendre et de prendre une part active à la société.

Mais les autres ? En fait, c'est l'affaire de tous, formatrices et formés, décideurs et politiciens, travailleurs et chômeuses, riches comme pauvres de réfléchir à la démocratie et de poser les gestes qui assureront un meilleur respect et un élargissement des droits pour tous les citoyens et citoyennes. Il importe donc que la formatrice qui veut s'engager dans une démarche de réflexion sur les droits et la citoyenneté accepte de se questionner sur sa propre position sur le sujet et réfléchisse à son éventuelle contribution au plan de l'avancement des droits.

Des suggestions : pourquoi ne pas organiser une discussion sur les droits humains entre formatrices parallèlement à la formation envisagée avec les adultes en formation ? Pourquoi ne pas inviter pour l'occasion équipe de formation et apprenants à réfléchir ensemble à ces questions ?

## Objectifs poursuivis la démarche

- Connaître l'existence et apprivoiser le contenu de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) ;
- Réfléchir sur le rôle passé et actuel de la Déclaration universelle des droits de l'homme pour assurer le respect des droits humains sur la planète ;
- Traduire les principes énoncés dans la DUDH dans notre vie quotidienne ;
- Évaluer les conséquences du respect ou de la violation des droits humains au Québec ;
- Explorer des moyens d'assumer notre responsabilité individuelle et collective dans le respect des droits humains.

---

<sup>2</sup> Voici un document très intéressant pour réfléchir sur la citoyenneté qui sera disponible sous peu au CDEACF : Atelier permanent d'évaluation (1995-1997). *Objectif citoyenneté. La citoyenneté comme objectif de formation*. Lille (France), Centre régional de ressources pédagogiques.

## **Durée de l'activité**

Il est possible de consacrer trois heures à cette activité, en continu ou en deux blocs d'une heure et demie (identifiés dans le texte). Cependant, le thème des droits humains peut susciter des débats, des réticences ou des besoins qu'il vaut la peine d'approfondir sur une plus longue période. Ainsi l'intérêt et la participation des adultes peuvent vous amener à étendre les activités durant plusieurs semaines ou déboucher sur l'élaboration d'un projet à plus à long terme.

## **Matériel suggéré**

- La Déclaration universelle, sous forme de dépliant ou d'affiche (disponible dans la trousse d'animation du CDEACF) ;
- Les affiches sur la célébration des 50 ans de la DUDH ou d'autres affiches pertinentes (le Musée de la Civilisation de Québec a produit deux très belles affiches pour son exposition sur les droits humains. Voir la dernière note en bas de page à ce propos) ;
- Une série de revues et journaux où il est possible de trouver des images illustrant le respect ou la violation de droits humains au Québec ou dans un contexte similaire : manifestations, itinérance, pauvreté ou richesse, solitude ou solidarités, conditions de logement, femmes violentées, etc.
- Des grands cartons de couleur, des stylos feutres et de la colle.

## **Proposition de déroulement**

- Pour amorcer l'activité, affichez une grande photo évocatrice d'une situation de pauvreté ou d'exploitation vécue au Québec, où l'on voit l'expression de visages photographiés (par exemple : personnes âgées et seules, enfants pauvres, personnes itinérantes, manifestation réprimée...). Engagez ensuite la discussion :

- *À quoi cette image vous fait-elle penser ?*
  - *D'après vous, qu'est-ce que les gens photographiés ont l'air de ressentir ?*
  - *Est-ce que vous connaissez des gens qui vivent des situations semblables ?*
  - *À votre avis, qu'est-ce qui manque à cette ou ces personnes pour vivre heureux ou dans la dignité ?*
- Avant l'activité, vous aurez pris soin de transcrire l'article 25 de la DUDH sur une grande pancarte :

*«Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les services médicaux ainsi que les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciale. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors du mariage, jouissent de la même protection sociale. »*

- Affichez ensuite cette pancarte à côté de la photo qui vous a servi de déclencheur. Avec le groupe, lisez le contenu de l'article. Vérifiez la compréhension des mots qui peuvent être difficiles à lire ou qui sont peu familiers (invalidité, subsistance, circonstances, ...). Engagez ensuite la discussion et prenez les premiers commentaires et réactions :
- *Savez-vous d'où provient ce texte ?*
  - *Est-ce que nous pouvons faire des liens avec notre photo ?*
  - *Qu'est-ce que ça veut dire avoir droit à un niveau suffisant ? (Demandez ou donnez des exemples).*
  - *Est-ce que, d'après vous, ce texte dit la vérité sur ce qui se passe actuellement au Québec ? Pourquoi ?*
- Expliquez d'où provient le texte. Précisez le rôle de la DUDH, le nombre de pays qui l'ont signée, sa fonction pour faire respecter les droits dans le monde, la procédure des pactes qui régissent son application. Donnez brièvement des exemples du contenu des autres articles, notamment en vous servant de l'affiche sur la DUDH. Vous pouvez engager la discussion pour préciser le sens des termes comme : «universel, article, déclaration, droits humains». Revenez sur le fait que l'on a fêté en 1998 les 50 ans de la création de la DUDH.

- *Pourquoi 1948 a été un moment important pour créer la Déclaration ? (Revenez notamment sur les atrocités commises lors de la deuxième guerre mondiale envers les peuples juifs et la responsabilité des autres pays à cet égard).*
- Initiez la discussion sur des exemples de respect ou de négation des principes mentionnés dans l'article 25. Vous pouvez choisir uniquement une portion de l'article pour faciliter la discussion. Par exemple, sur le thème du logement<sup>3</sup>, demandez :
  - *Qu'est-ce que veut dire assurer le bien-être de sa famille au point de vue du logement ?*
  - *Quelle part de leur revenu les gens devraient consacrer à se loger ?*
  - *Quelles sont les conséquences d'avoir un logement trop petit ou mal isolé ?*
  - *Quelles sont vos propre expériences de locataire ?*
  - *Pensez-vous qu'il est plus difficile pour certaines personnes de se loger convenablement ? (par exemple parce qu'elles sont pauvres, parce qu'elles sont immigrantes...)*
- Les personnes donnent des exemples à partir de leur vie quotidienne, des personnes qu'elles connaissent. Partez de leur propre expérience avant de passer à des exemples plus éloignés. Prenez le temps d'explorer ces facettes de leur réalité.
- Par la suite, les personnes, seules ou en petits groupes, choisissent parmi les revues ou les journaux que vous aurez apportés des images qui illustrent leurs propos sur le sujet discuté ; elles peuvent même y ajouter des dessins de leur cru. On cherche des exemples en positif (respect du droit) ou en négatif (violation du droit). On fait un collage mural des photos que l'on a ramassées, en distinguant les exemples qui permettent d'illustrer l'épanouissement des droits ou, au contraire, qui les limitent. Puis chaque groupe présente son affiche et les résultats de son travail.

Cette partie peut constituer le premier bloc d'une heure et demie de travail en groupe.

- On reprend la discussion à partir de contenu de chaque affiche faites par les adultes en petits groupes :
  - *Qui peut assurer que les droits de chacun et chacune soient respectés ?*
  - *Avons-nous les moyens de changer les choses ?*

<sup>3</sup> Voir l'excellent document du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) disponible au CDEACF : FRAPRU (1998). *Dossier noir. Logement et pauvreté au Québec*, Montréal.

- *Quels sont les effets de la pauvreté ?*
- *Est-ce qu'on a moins de droit quand on est pauvre ? Quand on est une femme ? Quand on ne travaille pas ? Pourquoi ?*
- On cherche des moyens afin d'assurer le plein exercice du droit mentionné dans l'article 25 (ou les parties qui auront été discutées). Laissez un moment les personnes exprimer pêle-mêle leurs solutions sans intervenir. Puis, essayez avec le groupe de distinguer les idées émises selon les trois catégories suivantes :
  - ✓ Des solutions individuelles qu'on peut adopter dès maintenant, en terme d'attitudes, de langage et de comportement envers les autres ;
  - ✓ Des solutions que l'organisme peut appliquer envers les adultes qui le fréquentent ou envers les gens du quartier ;
  - ✓ Des solutions qui relèvent plutôt de la société, des lois, de la politique.
- Puis, relancez le débat :
  - *Avons-nous mentionné des idées dans les trois catégories ?*
  - *Est-ce que les trois catégories sont aussi importantes ?*
  - *Avons-nous du pouvoir sur la troisième catégorie ? Comment ? Pourquoi ?*
- On essaie par la suite de concrétiser des pistes de solutions selon les moyens appropriés à chacune des trois catégories. Ainsi :
  - ✓ On initie des jeux de rôle en fonction des changements d'attitude qu'on peut adopter envers les autres (notions de communication, de tolérance...) on discute des premiers recours à prendre en cas de problèmes;
  - ✓ On trouve de nouveaux moyens qui pourraient être mis en œuvre par l'organisme pour assurer directement un mieux-être des personnes qui le fréquentent (une soirée de discussion sur les droits, un comptoir de linge pour faciliter l'échange de vêtement, une halte-garderie pour offrir un répit aux mères, une visite de l'infirmière du CLSC...);
  - ✓ On cherche les moyens d'exprimer plus largement notre opinion sur la pauvreté, les droits humains, le logement, en rendant visite au député, via le journal local ou encore par une pétition...

## Des variantes

- Reprenez la même formule d'animation proposée, mais cette fois en faisant référence aux droits humains tels qu'ils sont vécus dans d'autres pays ou encore en utilisant un autre article de la Déclaration qui semble plus évocateur pour votre groupe : droits de parole et d'expression pour des immigrants qui viennent de pays totalitaires et peuvent témoigner de leurs expériences (par exemple, les articles 14 et 19) ; droits des femmes à l'épanouissement et au développement (par exemple, la section de l'article 23 ou l'article 24).
- Lancez un remue-méninges sur les mots qui sont évocateurs du respect des droits, et ceux qui en expriment la violation. Présentez ensuite le résultat sous une forme imagée sur une affiche, par des photos ou des dessins choisis avec le groupe : par exemple, un arbre, source de vie, pour illustrer le respect des droits, et des barreaux comme toile de fond pour inscrire les mots évocateurs des violations. On travaille sur le sens des mots afin de produire une rédaction selon le choix du groupe (poème, témoignage personnel, texte collectif) où l'on peut se servir des mots trouvés pour illustrer et enrichir nos propos.

## Des projets qui naissent à la suite de l'activité

- On organise une exposition des montages réalisés sur les droits humains lors d'une fête ou d'une soirée communautaire organisée dans le quartier ou la ville.
- Le groupe décide de faire signer la pétition visant la création d'une loi sur l'élimination de la pauvreté au Québec et d'envoyer une lettre aux journaux sur le sujet (voir dans l'explication de ce projet dans le document d'accompagnement du CDEACF).

- On invite pour une soirée d'échange et d'information un membre d'une association de défense des locataires, un organisme représentant les faibles salariés, un membre de la Ligue des droits et libertés<sup>4</sup> ou encore une bénévole d'Amnistie internationale<sup>5</sup>.
- Le groupe entreprend la lecture du journal l'itinéraire, une publication montréalaise produite et vendue en majeure partie par des sans emplois (disponible au CDEACF). Le premier numéro de 1999 (vol VI, no 1) consacre un dossier à l'évaluation des droits de l'homme, 50 ans après. Si c'est possible, on peut visiter le local du groupe l'itinéraire, leur café électronique ou inviter des membres à nous parler de leur engagement<sup>6</sup>.
- On visite l'exposition «De quels droits ? » présentée au Musée de la civilisation de Québec jusqu'au 16 janvier 2000. L'exposition, à travers des images, des textes, des objets, des chansons, jette un regard sur la situation des droits humains, d'hier à aujourd'hui<sup>7</sup>.

---

<sup>4</sup> L'organisme La ligue des droits et libertés est situé à Montréal, mais il y a des groupes membres un peu partout au Québec ; pour information : (514) 849-7717.

<sup>5</sup> Le bureau central d'Amnistie internationale est à Montréal, mais plusieurs réseaux de bénévoles sont actifs aussi un peu partout au Québec ; pour informations : (514) 766-2088.

<sup>6</sup> Le journal L'itinéraire, 1907 rue Amherst, Montréal (Québec) ; tél. : (514) 597-0238 ; courriel : [itineraire@videotron.ca](mailto:itineraire@videotron.ca).

<sup>7</sup> Le Musée de la civilisation est situé au 85, rue Dalhousie, à Québec (C.P. 155, succ. B, G1K 7A6 ; tél. : (418) 643-2158). Le prix d'entrée est de \$5 ; cependant, pour les groupes d'alphabétisation, il est possible d'obtenir des visites gratuites, en présentant une demande par écrit à madame Paule Mignot. Peut-être serait-ce aussi possible pour d'autres groupes communautaires ? À vérifier.

## Autres sources d'inspiration

- On trouve dans la pochette de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse un cahier comportant 10 activités pédagogiques sur les droits humains, avec les auto-corrigés à l'appui, ainsi qu'une série de propositions pour célébrer l'anniversaire de la DUDH. Les activités 6, 7 et 9 comportent de courts textes exposant des exemples concrets de situations sur le harcèlement, le racisme ou d'autres exemples de discrimination. La lecture de ces textes peut inciter les gens à réfléchir à leurs propres comportements envers les autres ou inspirer des formes de jeux de rôle.
- Par ailleurs, la revue belge *Le journal de l'alpha*, du collectif Lire et écrire, consacre un numéro entier sur le thème des fiches pédagogiques ; l'une d'elle a pour thème les droits de l'homme (voir le no 107, octobre-novembre 1998).

Ces deux documents sont disponibles au CDEACF.